

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/La-ville-coupee-en-deux-en-prevision-de>

Réseau Sortir du nucléaire > Archives > Revue de presse > **La ville coupée en deux en prévision de Fukuchinon**

11 avril 2014

La ville coupée en deux en prévision de Fukuchinon

Source : La Nouvelle République

<https://www.lanouvellerepublique.fr/Indre-et-Loire/Actualite/24-Heures/n/Contenus/Articles/2014/04/11/La-ville-coupee-en-deux-en-prevision-de-Fukuchinon-1868177>

[Indre-et-Loire](#) - Chinon - Dans l'actu

La ville coupée en deux en prévision de Fukuchinon

11/04/2014 05:35



[réagir\(0\)](#)



Les panneaux de stationnement interdit fleurissent sur les quais.

Demain, les manifestants anti-nucléaires occuperont les quais et les promenades. L'accès en ville ne sera possible que par l'arrière.



A l'occasion de l'organisation de la Journée « Fukuchinon » organisée demain samedi 12 avril par le Collectif « Sortir du Nucléaire », la Ville de Chinon a pris des mesures pour éviter les débordements, notamment vers le centre-ville.

- **Village alternatif** : Cette journée comportera un festival et un village alternatif de stands, où se tiendront des conférences et un concert, le tout implantés sur les Promenades des Docteurs Mattraits, en bord de Vienne, face au Centre Descartes.
- **Défilé** : La manifestation prévue dans ce cadre se déroulera sur l'itinéraire suivant. Elle partira à 14 h des promenades, pour emprunter le Quai Jeanne-d'Arc, puis traverser la Vienne sur le pont, aller Quai Danton, et faire un « Sit in », à la pointe du camping. Le retour est prévu par le même itinéraire vers 15 h 30.
- **Circulation** : L'ensemble des services publics sera normalement ouvert, et l'accès à la ville et aux commerces sera maintenu. Toutefois, la circulation sera interdite samedi 12 Avril de 7 h du matin à 1 h de la nuit suivante : rue Descartes, rue Paul-Louis-Courrier (entre l'avenue du Docteur Labussière et la rue Descartes), rue Victor-Hugo, rue Denfert-Rochereau.
Elle sera également interdite, de 13 h à 17 h, sur le parcours du défilé, soit Quai Charles VII, Quai Jeanne-d'Arc, Pont Aliénor-d'Aquitaine sur la Vienne, et Quai Danton.
- **Stationnement** : Par ailleurs, le stationnement sera interdit de 7 h samedi à 1 h du matin dimanche, Quai Jeanne-d'Arc, Quai Danton, Parking Docteurs-Mattraits, Rue Descartes, Parking gare (partie face à la gare), et Place du Général-de-Gaulle.
- **Accès en ville** : Ceci entraîne donc que l'accès au centre ville ne sera possible que par la rue du Puy-des-Bancs (à double sens de 7 h à 1 h du matin pour les véhicules de moins de 3,5 t), par l'ascenseur, les parkings du Château et du cimetière étant disponibles ainsi que le terrain adjacent. Le parking de la Brèche sera disponible, ainsi que toutes les places du centre ville à l'exception de la Place du Général-de-Gaulle (Mairie)
- **Transports en commun** : L'ensemble des bus du SITRAVEL circulera, toutefois les horaires et les itinéraires en ville seront modifiés entre 13 et 17 h. Renseignements au 02.47.93.53.15 jusqu'à ce vendredi à 17 h.